

Pour lutter *contre* les inégalités ... si on commençait par l'école ?

Briser les stéréotypes
et lutter contre
les discriminations

Combattre
l'échec scolaire

Adapter les apprentissages
et reconnaître
les intelligences multiples

Soutenir
les enseignants
et les parents

• Une campagne du •

CEPAG

MOUVEMENT
d'éducation populaire

cepag.be
cepagasbl

POUR LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS... ET SI ON COMMENÇAIT PAR L'ÉCOLE ?

« Car pour émanciper autrui,
il faut soi-même être émancipé.
Il faut se reconnaître comme voyageur
de l'esprit, comme sujet intellectuel
participant de la puissance commune
des êtres intellectuels. »

Jacques Rancière, *Le maître ignorant*, Fayard, 1987

Pour sa campagne de sensibilisation 2018, le CEPAG a décidé de retourner sur les bancs de l'école... Pour dénoncer les inégalités qui traversent les salles de classe, de la maternelle à l'université.

C'est un double objectif qui a ponctué nos différentes activités menées dans nos régionales :

- dénoncer les inégalités qui touchent les plus démunis.e.s et les classes populaires mais aussi les conditions de travail des enseignant.e.s et du personnel des écoles ;
- réfléchir ensemble à l'école de demain et ses enjeux.

Avec un postulat sous-jacent : l'école est une institution qui a un rôle fondateur dans une société. Elle détermine les savoirs et les diplômes reconnus. Elle peut déterminer aussi l'évolution et l'avenir d'une société.

Pourtant la question persiste : l'école est-elle reproductrice des inégalités socioculturelles et socioéconomiques de la société ?

Dans les années 60-70, les sociologues français, Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron dénonçaient et démontraient cette reproduction des inégalités socioculturelles perpétrées dans le système scolaire.

Cinquante ans plus tard, c'est le même constat qui perdure, voire tend à s'amplifier. Le dernier « Bilan Innocenti » de l'Unicef, sur les inégalités scolaires chez les enfants dans les pays riches, le prouve, chiffres à l'appui.

En effet, force est de constater que l'école aujourd'hui génère des processus de sélection et de discrimination qui touchent principalement les enfants issus des milieux populaires. Les inégalités et difficultés éducatives sont d'une acuité majeure.

L'école est régulièrement questionnée, scrutée par le monde politique : de pactes en changements, de rencontres en impositions. Depuis quelques années, se dessine la volonté d'opérationnaliser des changements, des modernisations et des mesures d'efficacité des systèmes scolaires, des écoles maternelles aux écoles supérieures et universitaires. Le Pacte pour un enseignement d'excellence en est l'un des exemples. Mais, au-delà de l'effet d'annonce, ces propositions sont-elles intéressantes, suffisantes ? Les enseignant.e.s, souvent interpellé.e.s, sont-ils/elles réellement écouté.e.s ?

Entre les idées et leur mise en œuvre, se pose la question de l'« AGIR éducatif » dans le respect et le bien-être de toutes les protagonistes et des conditions d'enseignement à la fois pour les étudiant.e.s vers le chemin des apprentissages et de la réussite ; pour les enseignant.e.s vers leur bien-être au travail et pour donner sens à leur engagement pédagogique ; pour les parents dans la confiance qu'ils et elles peuvent mettre au sein du système éducatif.

Affirmer et faire vivre une école positive non discriminante, c'est renforcer la démocratie culturelle, sociale et politique. C'est permettre l'émergence d'écoles de l'émancipation pour toutes et tous. C'est construire des savoirs communs qui permettront de fonder un système éducatif juste et accueillant pour toutes et tous.

Anne-Marie Andrusyszyn,
Directrice CEPAG

L'ENSEIGNEMENT N'EST PAS TOUJOURS EMANCIPATEUR...

La position socio-économique des parents détermine les résultats des enfants, donc aussi leur réussite et leur orientation scolaire dans un système qui oriente vers le qualifiant et le professionnel par relégation. Une relégation qui commence dès la maternelle.

Depuis 2000, l'analyse des études PISA (Programme international pour le suivi des acquis) montre que le système scolaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles maintient des inégalités sociales à un niveau élevé : les « élèves socio-économiquement défavorisés et ceux issus de l'immigration, en plus des obstacles dus à leur origine, se retrouvent concentrés dans des écoles qui n'enclenchent pas l'émancipation sociale. »

Près de 20 %¹ des élèves n'atteignent pas le niveau minimal de compétences en lecture et mathématique pour participer pleinement à la société actuelle², c'est-à-dire extraire l'idée principale d'un texte et mettre en relation le contenu de ce texte avec des connaissances précédemment acquises.

L'équité du système scolaire en Fédération Wallonie-Bruxelles est une des plus faibles des pays industrialisés et démocratiques ; l'équivalent de 8 années d'enseignement³ sépare les élèves aux performances les plus fortes de ceux aux performances les plus faibles.

Les enquêtes PISA testent la maîtrise de compétences estimées utiles au marché. Il y a quelques années, l'APED (Appel pour une école démocratique) a testé d'autres compétences parmi celles relevant aussi des missions de l'école. Cette étude a montré ceci : tous les élèves sont peu informés des grands enjeux sociaux et historiques, ils le sont encore beaucoup moins dans le qualifiant que dans le général, particulièrement pour les sciences humaines (comprendre l'histoire, les problèmes sociaux, l'économie...). Sur ces questions-là aussi, les performances des élèves sont déterminées par leur origine sociale, les écarts étant encore plus importants pour les sciences humaines.

Une part grandissante d'enfants est orientée vers l'enseignement spécialisé alors qu'ils rencontrent des difficultés d'apprentissage liées à leur environnement social, difficultés qui devraient pouvoir être prises en charge dans l'ordinaire. Les enfants des quartiers pauvres y sont 4 fois plus représentés que ceux des quartiers riches⁴.

La pédagogie et les pratiques des enseignants (ex. : « effet maître ») peuvent, selon leur nature, contribuer ou non à réduire les inégalités. Les jeunes n'endurent pas la relégation sans souffrance et ni violence.

La gratuité scolaire n'est pas encore atteinte et des frais s'ajoutent encore parfois à charge des familles (ex. : garderie sur le temps de midi). Les activités scolaires dites « obligatoires et complémentaires » restent aussi à charge des familles. Elles peuvent stigmatiser les enfants dont les parents manquent de moyens pour payer les excursions, les classes vertes et l'équipement requis...

Dans l'enseignement supérieur...

96 % des jeunes issus du secondaire général accèdent à l'enseignement supérieur, principalement universitaire ; 9 % des garçons et 13 % des filles issus de l'enseignement secondaire professionnel accèdent au supérieur, principalement non universitaire.

La massification de l'enseignement supérieur se poursuit dans le cadre d'un système de financement par « enveloppe fermée » instauré en 1998. Malgré un rattrapage budgétaire prévu, l'enseignement supérieur est structurellement sous-financé : le budget par étudiant.e a fortement diminué (-5,7 % dans le supérieur non-universitaire, et -18 % dans l'universitaire).

Le taux de réussite reste très faible en première année de l'enseignement supérieur (35 %) et est souvent lié aux caractéristiques socio-économiques des étudiants et à leurs parcours dans le secondaire.

L'évolution de la part de la population âgée de 30 à 34 ans ayant achevé avec succès des études supérieures est restée stable en FWB ces 10 dernières années alors que la moyenne européenne a crû de 10 %. Cela signifie que l'ascenseur social que doit incarner l'enseignement supérieur s'est fortement affaibli.

De plus, la mobilité entre institutions est faible.

Dans l'enseignement de promotion sociale, plus de 43 % des formations suivies le sont par des

1. Le Conseil de l'Union européenne a établi un seuil à 15 %.

2. Chercheurs certains à 95 % qu'au moins 19,3 % des élèves de la Fédération Wallonie-Bruxelles sont incapables d'extraire l'idée principale d'un texte et de mettre en relation le contenu de ce texte avec des connaissances qu'ils ont précédemment acquises.

3. Pour info, selon l'OCDE, différence de 30 points « assimilable » à une année scolaire (mais parallélisme contesté).

4. Observatoire des inégalités/Etnic : <http://inegalites.be/Le-specialise-en-Communaute>

détenteurs au plus d'un diplôme du secondaire supérieur, et plus de 36 % du secondaire inférieur ; à 60 %, les étudiants de l'EPS sont des étudiants⁵.

Répercussions sur l'emploi

Ces inégalités scolaires se répercutent dans l'emploi, nonobstant le choix des filières/options/professions : les personnes non ou peu qualifiées accèdent plus difficilement à l'emploi, avec des contrats de moindre qualité et souvent pour des durées courtes et rencontrent des difficultés plus grandes à se repositionner durant la carrière... Plus de 16 % des 18-24 ans ne sont ni à l'emploi ni ne suivent un enseignement ou une formation.

Les inégalités reproduites et produites par le système scolaire génèrent des souffrances et violences qui continuent à marquer les enfants devenus des (jeunes) adultes souvent désœuvrés. « La recherche démontre que pour les jeunes,

l'école est le deuxième lieu – après la famille – où il subit la violence sociale souvent incarnée par la discrimination, le rejet voire l'exclusion. Pour certains, le parcours scolaire, c'est l'expérience de la violence « bête et méchante » qui enserré dès le plus jeune âge et qui, jamais sanctionnée par les adultes, finit par œuvrer inlassablement au renforcement de la violence et de la brutalité. »⁶

Le niveau de diplôme donne de meilleures chances d'être à l'emploi, même si ça ne le garantit pas : les diplômés de l'enseignement supérieur représentent 34 % des travailleurs.euse.s sans emploi âgés de 25 à 49 ans⁷.

Impacts sur la précarité

Les inégalités scolaires ont d'autres impacts. Le taux de pauvreté total est estimé à 15 %, mais atteint 23,8 % pour les personnes avec un niveau d'éducation bas. L'espérance de vie d'un homme

diplômé de l'enseignement supérieur est de 81 ans, contre 73 ans pour un homme non diplômé fin de secondaire. La différence est moins marquée pour les femmes. Sont aussi liés aux inégalités scolaires, les écarts de revenus, bien sûr, l'accès au logement...

Les études prospectives s'accordent toutes pour dire que nombre de tâches peu qualifiées (ou dites telles) vont à l'avenir être assumées par des robots et/ou des algorithmes (même si les projections évoquent des vitesses et ampleur différentes).

Le changement impactera tous les secteurs. L'enseignement doit y être préparé. L'est-il ?

5. Chiffres clés Fédération Wallonie-Bruxelles, pour l'année 2014.

6. Observatoire des inégalités, <http://inegalites.be/Le-systeme-educatif-belge-un-point>

7. IWEPS/EFT, « inactifs » = ni en emploi, ni au chômage (recherche active + disponibilité endéans les 15 jours ou avec emploi commençant dans moins de 3 mois).

8. 2012.

COMMENTAIRE PAR ANNE-MARIE ANDRUSYSZYN, DIRECTRICE CEPAG COMBATTRE L'ÉCHEC ET LES REDOUBLEMENTS

« L'école ne trouvera le chemin du désir d'apprendre que si elle se donne explicitement la mission de transmettre une culture universelle qui reconstitue la filiation de tous les humains sans aucune discrimination. (...) On n'aide pas quelqu'un à se construire en l'obligeant à renoncer à son histoire. »

Philippe Meirieu, chercheur et écrivain français, spécialiste des sciences de l'éducation et de la pédagogie.



L'école est-elle, pour les classes sociales les moins favorisées et les élèves atypiques, un lieu de ségrégation et de discrimination où les seules réponses possibles sont l'échec et l'exclusion ?

Les constats chiffrés tendent à prouver que les enfants issus de milieux moins favorisés économiquement, socialement, culturellement rencontrent des difficultés réelles à trouver leur place, leur reconnaissance au sein des différentes composantes du système scolaire.

L'école est une institution qui se vit et se construit autour de règles qui reproduisent les rapports de domination. Domination des savoirs, des comportements, de l'appartenance à une élite... Cette domination, décrite par les sociologues français Bourdieu et Passeron dans les années 60-70, garde, plus de 50 ans plus tard, la même « violence ».

L'uniformité de l'école ne répond pas toujours aux particularismes de certain.e.s élèves. Les enseignant.e.s, pour la plupart conscient.e.s que les apprentissages sont multiformes, sont, en raison de leurs conditions de travail, dans l'impossibilité de résoudre les problèmes qui leur paraissent évidents.

Combattre l'échec scolaire, c'est combattre l'uniformisation des apprentissages, c'est combattre les discriminations, c'est reconnaître les parcours différenciés, les engagements individuels et parfois complexes des élèves.

C'est surtout mettre les conditions pédagogiques qui favoriseront la motivation, la participation, l'accès aux différents savoirs, l'accompagnement collectif et individuel.

C'est, bien sûr, la valorisation de tous les savoirs venant de toutes les catégories sociales.

Le destin scolaire ne doit pas se vivre comme une chance, un devoir mais comme un droit.

Comment en finir avec cette persistance du constat de l'échec et surtout de son pourcentage trop élevé en Fédération Wallonie-Bruxelles ?

Les liens entre échec scolaires et inégalités sont en rapport étroit avec l'appartenance à la classe sociale et culturelle des étudiant.e.s et des élèves.

Il est essentiel de comprendre pourquoi les élèves réussissent ou échouent.

Quels sont les obstacles ? Quelles sont les méthodologies à prôner pour diminuer cette cascade de l'exclusion ?

Car « rater l'école » reste encore synonyme de rater sa recherche d'emploi et peut-être sa vie.

Perte de confiance, perte d'estime, perte de reconnaissance de sa culture, sans diplôme, sans savoirs reconnus officiellement, le chemin de vie de ces nombreux jeunes restera compliqué

On sait depuis bel lurette qu'une pédagogie d'excellence ne peut se faire que dans de bonnes conditions : peu d'élèves par classe, des assistant.e.s aux enseignant.e.s, des méthodologies positives, des programmes cohérents, des outils pédagogiques adaptés, des formations continuées pour le corps professoral, un encadrement social pour les jeunes en difficultés...

S'il est fondamental d'interroger les inégalités scolaires, il est tout aussi fondamental de questionner le rôle de l'école, ses missions, les choix politiques qui y sont faits, la place de l'école publique au sein de la société, les bonnes et les mauvaises écoles, la relation étroite que l'école entretient avec l'économie et son marché de l'emploi...

C'est aussi positionner l'école comme levier pour une société démocratique, plus juste socialement et culturellement.

APPRENTISSAGE ET INTELLIGENCES PLURIELLES : AMI.E.S OU ENNEMI.E.S ?

Dans l'enseignement dit classique, il est très souvent question « d'intelligence ». Mais cette dernière demeure parfois difficile à enfermer dans une seule définition. D'où l'intérêt d'adapter l'acquisition des savoirs aux différentes formes que peut prendre cette « intelligence » tellement valorisée.

Par Laurent D'Altoe, formateur CEPAG

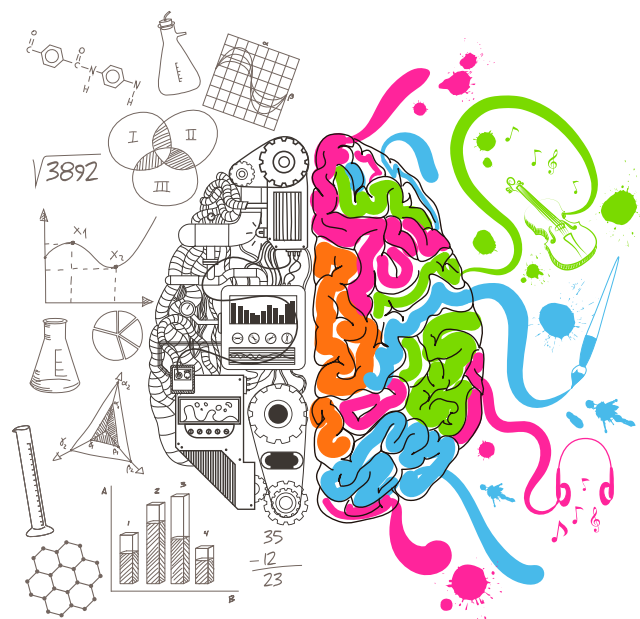
Risquons d'abord une définition (parmi d'autres) : « On appelle apprentissage le processus d'acquisition de connaissances, d'habilités, de valeurs et d'attitudes, possibilité au moyen de l'étude, de l'enseignement ou de l'expérience ».

Fort bien, mais dans le cas présent, on peut donc y inclure à peu près tout ce que l'enseignement comporte comme matières, méthodes et étapes.

Or, en se focalisant sur certaines méthodes pédagogiques (descendantes, non-participatives, autoritaires...) et sur certaines matières (valorisations des maths, minorisation des branches artistiques...), l'école tient à l'écart des circuits intégratoires traditionnels toute une partie de la population qui, loin s'en faut, ne souffre pourtant d'aucun déficit de capacité d'acquisition.

Car il faut reconnaître que cette fameuse « intelligence », à défaut d'être totalement définie, peut se manifester de bien des façons dans des domaines souvent moins valorisés par nos sociétés capitalistes.

Howard Gardner, en 1983, développera d'ailleurs une théorie intéressante qui critique à la fois les fameux « tests d'intelligence » (QI ou quotient intellectuel), tout en mettant en avant d'autres formes d'appréhension du monde (intelligence linguistique, spatiale, interpersonnelles, musicale...). Bref, une pluralité de capacités trop souvent méconnues, voire méprisées.



Pour éviter les exclusions résultant d'une approche monolithique de l'intelligence, il serait donc beaucoup plus salubre d'adapter l'apprentissage sous toutes ses formes, de manière à valoriser ces potentiels.

Souvent, si les processus d'acquisition classiques ne fonctionnent pas, l'élève est rapidement relégué dans des filières dites « spécialisées » qui demeurent dans ce cas un choix par défaut qui se base non pas sur les potentiels inexploités, mais bien sur la difficulté non-résolue (un handicap, une dyslexie, un problème comportemental...). Une approche par le côté négatif en quelque sorte.

Et voilà bien l'enjeu : réduire les exclusions et pratiquer des méthodes réellement inclusives.

EN SAVOIR +

Petite liste non-exhaustive d'ouvrages et de sites internet... pour aller plus loin dans la réflexion

Des ouvrages...

BOURDIEU, Pierre, PASSERON, Jean-Claude, *Les héritiers. Les étudiants et la culture*. Éditions de minuit. Coll. Le sens commun. 1964. 192 pages.

BOURDIEU, Pierre, PASSERON, Jean-Claude, *La reproduction. Éléments d'une théorie du système d'enseignement*. Éditions de minuit. Coll. Le sens commun. 1970. 284 pages.

RANCIERE, Jacques, *Le maître ignorant. Cinq leçons sur l'émancipation intellectuelle*. Éditions Fayard. Coll. Sciences humaines. 1987. 234 pages.

Sur internet...

Observatoire belge des inégalités : inegalites.be

CGSP Enseignement : cgsp-enseignement.be

Bilan Innocenti 2018 de l'Unicef : unicef.be/fr/les-inegalites-scolaires-encore-tres-presentes-dans-les-pays-riches



PACTE POUR UN ENSEIGNEMENT D'EXCELLENCE : PIÈGES ET OPPORTUNITÉS

On en parle depuis 2015, mais c'est depuis cette année que des mesures concrètes commencent à voir le jour. Ce qui n'enlève rien aux incertitudes liées tant au mieux-être des élèves qu'au devenir des enseignant.e.s.

Par Laurent D'Altoe, formateur CEPAG

Il y a cependant un élément sur lequel tout le monde semble d'accord : l'enseignement tel qu'il est conçu en Fédération Wallonie-Bruxelles ne réduit pas les inégalités. Pis, il a tendance à les reproduire, voire à les augmenter.

C'est donc sur ce constat peu glorieux qu'un vaste chantier fut lancé, tant en Wallonie qu'à Bruxelles, pour tenter de remédier à cet état de fait. Inutile de préciser (mais on le fait quand même) que ce type de remise à plat ne se réalise pas en quelques semaines. Les plus optimistes s'accordent à dire qu'il faudra une dizaine d'années pour que cette vaste réforme produise enfin ses effets. C'est donc bien à l'horizon 2030 que l'école francophone doit (en principe) devenir moins inégalitaire et plus efficace.

Sans rentrer dans trop de détails techniques, on peut rassembler les initiatives de ce que l'on nomme dorénavant le « Pacte d'Excellence » en plusieurs axes :

Enseigner les savoirs et les compétences du 21^e siècle

Pour ce faire, le cycle maternel est fondamental sera renforcé.

L'ensemble des savoirs et des compétences nécessaires à chacun sera ensuite enseigné jusqu'au milieu du secondaire (3^e), dans le cadre d'un « tronc commun » d'enseignement. Par après, l'élève pourrait se diriger, de manière volontaire, vers l'apprentissage d'un métier ou vers une transition pour le supérieur. Mais à ce jour, le contenu précis de ce tronc est encore en discussion.

Autonomie et responsabilité pour les acteurs de l'enseignement

Ce qui passerait notamment par une meilleure approche pédagogique et un allègement des charges administratives de l'enseignant. Cependant, des inquiétudes ont pu naître quant au processus d'évaluation (et donc de sanctions possibles) de l'enseignant.

Réorganisation de la filière qualifiante

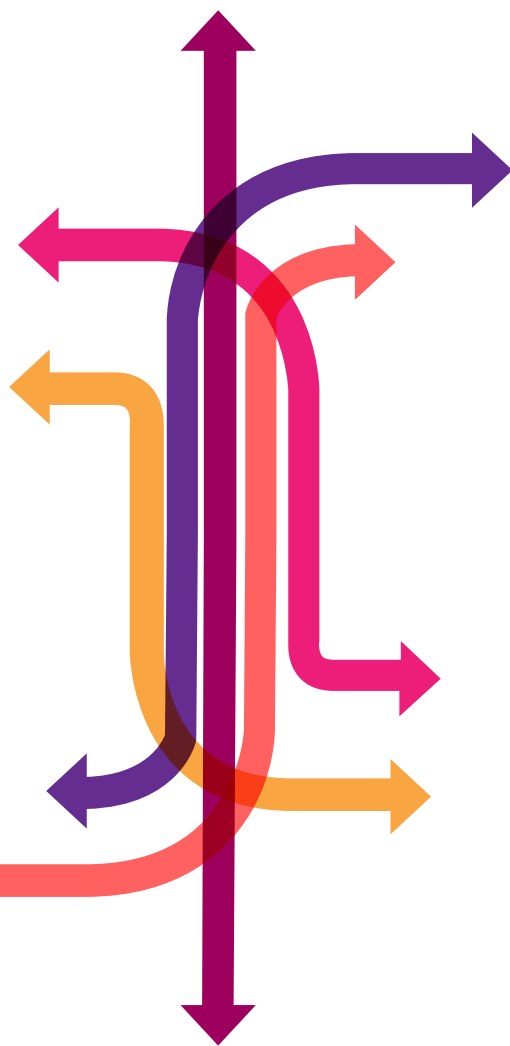
Là aussi, de nombreuses interrogations subsistent quant à la pertinence d'une généralisation de la CPU (Certification par Unité d'apprentissage), au détriment d'une formation plus intégrative et polyvalente. D'autre part, la suppression pour la filière qualifiante, de la possibilité d'obtenir directement un CESS (Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur) peut constituer un obstacle à une véritable revalorisation de cette filière.

Développer l'école inclusive

Il s'agit ici de combattre une idée tenace qui consiste à penser que faire « doubler » un élève va améliorer ses connaissances. Aujourd'hui, on se rend compte qu'il n'en est rien et que cette méthode demeure surtout génératrice de sentiment d'échec et donc d'exclusion à long terme.

Une école plus accessible et adaptée au bien-être des élèves

Les écoles auraient, entre autres, la possibilité modifier le déroulement de la journée afin de mieux s'adapter au rythme de l'enfant. L'année scolaire



pourrait aussi avoir un rythme plus régulier, comme des cycles de 7 semaines de cours suivies de 2 semaines de congé. Les vacances d'été seraient réduites pour éviter les pertes d'apprentissage. Mais tout cela est encore en négociation.

On constate, à ce stade, que le processus sera long et parsemé d'embûches, malgré une idée de départ louable. Si certaines inquiétudes ont pu être levées (emploi, évaluations...), de nombreuses inconnues plombent encore le ciel d'un enseignement de qualité et accessible à tous. Et quid d'un réseau unique d'enseignement ? Une problématique évacuée des débats.

Ambitieuse, cette réforme l'est clairement. Mais ne l'est-elle pas trop ?

Ce qui faisait dire récemment à Joseph Thonon (CGSP Enseignement) : « N'y a-t-il pas trop de chantiers en cours ? Vont-ils arriver à terme et se réaliser dans de bonnes conditions pour les enseignants ? ». En tout cas, le monde syndical reste particulièrement attentif.

Plus d'infos et d'analyses sur le Pacte d'excellence et la situation des enseignant.e.s :

www.cgsp-enseignement.be/tribune